

## Dans les lycées professionnels, la délicate mise en œuvre de la réforme

« La réforme des lycées professionnels se met en place au pas de charge », titre **Les Echos** constatant que les rectorats commencent à recruter les responsables des futurs bureaux des entreprises qui doivent être en place en septembre dans les lycées professionnels. L'Éducation nationale vient de publier le texte permettant aux rectorats de le faire. « Je veux des gens qui connaissent le monde de l'entreprise, auxquels on va apprendre le monde de l'Éducation nationale, et qui feront l'interface entre les deux », dit le recteur de Créteil, Daniel Auverlot. L'autre sujet brûlant concerne le « pacte », cet ensemble de missions supplémentaires proposé aux enseignants volontaires. Le « 100 % d'insertion » réclamé par Emmanuel Macron est aussi dans toutes les têtes. « L'objectif est clair, rappelle Carole Grandjean : fermer, d'ici à la rentrée 2026, toutes les formations n'offrant ni perspectives d'emploi ni possibilités suffisantes de poursuites d'études réussies. » Les syndicats redoutent « un vaste plan social », tandis que certains concepteurs de la réforme essaient de rassurer. « Revaloriser la voie professionnelle ne peut pas se faire tant qu'on ne revalorise pas les métiers auxquels elle conduit », martèle Sigrid Gerardin, (SNUEP-FSU), ajoutant que « si les élèves ne veulent pas aller vers les métiers en tension du nettoyage ou du bâtiment, c'est parce qu'ils ne sont pas dupes, ils ont des parents qui travaillent dans ces filières. » (Les Echos, p.2)